

Conseil économique et social

Distr. générale 5 mai 2017

Français

Original: anglais

Commission économique pour l'Afrique Forum régional africain pour le développement durable : Atelier préparatoire et de renforcement des capacités à l'intention des grands groupes et des autres parties prenantes de la région Afrique Addis-Abeba, 17 mai 2017

Grands groupes: note conceptuelle

I. Introduction et justification

- 1. Les grands groupes et les autres parties prenantes l'jouent un rôle crucial dans la promotion du développement durable. C'est ainsi qu'ils contribuent beaucoup à améliorer l'inclusion en se faisant la voix des populations marginalisées, vulnérables et sans voix, en menant des activités de création des capacités et en renforçant, notamment à l'échelle nationale, infranationale et locale, la participation des diverses communautés et l'appropriation par celles-ci des processus de développement. De toute évidence, les grands groupes disposent des capacités nécessaires pour améliorer la portée, l'efficacité et la durabilité des initiatives et des résultats de développement.
- 2. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît qu'il est impératif d'associer les grands groupes et les autres parties prenantes à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen des objectifs de développement durable. Il demande à cette fin que les grands groupes, les gouvernements, le secteur privé et le système des Nations Unies collaborent, dans le cadre d'un partenariat mondial revitalisé, à la réalisation de ses buts et objectifs fondamentaux.
- 3. Le Programme engage le Forum politique de haut niveau à encourager la participation des grands groupes et des autres parties prenantes au processus de suivi et d'examen et demande à ces derniers de rendre compte de leur contribution à la mise en œuvre. L'Agenda 2063, mis en œuvre en coordination avec le Programme 2030, exige que citoyens, organisations de la société civile, groupes de femmes et de jeunes ainsi que d'autres groupes d'acteurs africains soient associés à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes de développement du continent.
- 4. Il est donc évident que la mise en œuvre efficace des deux programmes exige un travail collectif de divers acteurs, travail fondé sur une collaboration renforcée et intégrée avec les grands groupes et les autres parties prenantes. En conséquence, la contribution et la participation pleine et efficace des grands groupes et des autres

¹ Les « Grands groupes et les autres parties prenantes » comprennent les femmes, les enfants et les jeunes, les populations autochtones et leurs communautés, les organisations non gouvernementales, les autorités locales, les travailleurs et les syndicats, les communautés scientifiques et technologiques, le commerce et l'industrie, les agriculteurs, les autorités locales, les personnes âgées et les personnes handicapées.

parties prenantes, indispensable au succès de la mise en œuvre des deux programmes, doivent reposer, entre autres appuis, sur la connaissance des mécanismes et procédures de participation. Les groupes doivent pouvoir accéder à des informations leur permettant de mieux comprendre leurs rôles et leurs cadres d'action et coopérer plus efficacement entre eux ainsi qu'avec les gouvernements et les autres partenaires de développement. À cet égard, la Commission économique pour l'Afrique (ECA) organise, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, des ateliers visant à donner aux groupes les moyens de participer au suivi et à l'examen des objectifs de développement durable aux niveaux régional et mondial et de mieux définir leurs contributions à ce propos.

- 5. Grâce à ces ateliers de renforcement des capacités, les grands groupes et les autres parties prenantes d'Afrique participent largement, depuis 2015, aux activités concernant le développement durable et contribuent ainsi au processus de suivi et d'examen engagé dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Le Forum régional africain pour le développement durable a un rôle crucial à jouer dans l'architecture de suivi et d'examen du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Il veille à ce que les mécanismes de planification, de mise en œuvre et de suivi au niveau régional fassent une place à toutes les parties prenantes, notamment la société civile, adoptent une perspective sexospécifique et constituent un lieu propice à l'apprentissage et au partage.
- 6. Dans leur exposé récapitulatif à la réunion du Forum régional africain de 2016, les grands groupes et les autres parties prenantes d'Afrique ont mis en exergue leurs importantes contributions à la mise en œuvre et au suivi du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de manière effective, inclusive et intégrée. Ils ont à cet égard souligné la forte mobilisation des capacités en vue de mieux faire connaître les deux programmes; la facilitation de la mise en commun des innovations, des connaissances et des bonnes pratiques; la mise à disposition de données répondant aux besoins des citoyens et la promotion de leur utilisation; l'élaboration de solutions au niveau local et l'accroissement du nombre des initiatives conjointement menées avec les gouvernements et les partenaires de développement et le renforcement des moyens d'entreprendre un suivi et un examen au-delà du seul cadre intergouvernemental.
- 7. De plus, les grands groupes et les autres parties prenantes ont appelé la CEA à consolider les liens entre les grands groupes, d'une part, et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les décideurs, d'autre part, ainsi qu'à favoriser une collaboration constante entre les deux parties. Ils ont recommandé aux États membres d'intégrer les grands groupes et les autres parties prenantes aux mécanismes de coordination multipartites, aux commissions et aux comités nationaux de mise en œuvre, de suivi et de contrôle du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Ils ont par ailleurs appelé les organisations régionales panafricaines à institutionnaliser leur présence au niveau régional et au sein des communautés économiques régionales et à leur assurer ainsi une position stratégique, le but étant de les faire participer plus étroitement et de renforcer les capacités de leurs mandants, au lieu de les confiner à des activités ponctuelles, qui n'ont lieu du reste qu'à l'occasion de réunions comme celles du Forum régional africain.
- 8. C'est dans ce contexte que la CEA, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et dans le cadre de la réunion du Forum régional africain pour le développement durable de 2017, organise le présent atelier préparatoire et de renforcement des capacités à l'intention des grands groupes et des autres parties prenantes de la région Afrique. Le Forum se tiendra du 17 au 19 mai 2017 sous le thème «Assurer une croissance inclusive et durable et la prospérité

pour tous», le but en étant de préparer les pays africains à la réunion de 2017 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

II. Objectifs de l'atelier

- 9. L'atelier, qui aura lieu le 17 mai 2017, juste avant des principales rencontres de la réunion du Forum régional africain de 2017, vise les objectifs suivants :
- a) Informer les grands groupes et les autres parties prenantes de l'état du suivi et de l'examen des objectifs de développement durable, à la lumière notamment de l'approche adoptée à l'égard de ces objectifs pour la période 2017-2019;
- b) Promouvoir l'apprentissage mutuel par la mise en commun de données d'expérience, de leçons apprises et d'approches et pratiques prometteuses en matière de mise en œuvre conjointe et de suivi des buts et objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable retenus pour la réunion de 2017 du Forum politique de haut niveau ;
- c) Partager des données d'expérience, des leçons apprises et des pratiques optimales concernant la participation de la société civile au processus d'établissement de rapports volontaires par les pays ;
- d) Promouvoir le dialogue et le consensus entre les grands groupes et les autres parties prenantes sur les méthodes de mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, notamment en institutionnalisant la participation des grands groupes et des autres parties prenantes dans les organismes régionaux.

III. Structure de l'atelier

- 10. L'atelier comprendra une séance d'ouverture, à laquelle prendront la parole des représentants de la CEA et du Département des affaires économiques et sociales, et une séance plénière devant donner lieu à des exposés-débats. Ces derniers porteront sur le suivi des objectifs du développement durable et les processus d'examen ainsi que sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre en Afrique de ces objectifs et de ceux de l'Agenda 2063, en mettant un accent particulier sur les objectifs de développement durable retenus pour la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2017.
- 11. Suivra une réunion-débat qui permettra aux représentants des grands groupes et des autres parties prenantes de partager et d'examiner des données d'expérience, des leçons apprises et des approches et pratiques prometteuses en matière de mise en œuvre et de suivi des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. La réunion-débat sera suivie de séances de groupes parallèles devant permettre aux grands groupes et aux autres parties prenantes de se prononcer sur l'avancement de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique. La séance plénière de clôture sera l'occasion pour les groupes, d'une part, de faire la synthèse de leurs travaux et de parvenir à un consensus sur une déclaration conjointe à faire à la réunion du Forum régional africain pour le développement durable de 2017 et, d'autre part, de déterminer des possibilités d'une meilleure participation au Forum régional africain et au Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

IV. Résultats escomptés

- 12. L'atelier devrait déboucher sur les résultats suivants :
- a) Meilleure compréhension des objectifs et renforcement de la capacité des grands groupes et des autres parties prenantes à concevoir et à mettre en œuvre des méthodes et pratiques visant à promouvoir la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063;
- b) Définition par les grands groupes et les autres parties prenantes de leurs perspectives concernant la mise en œuvre, le suivi et l'examen des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 et réalisation d'un consensus sur ces perspectives ;
- c) Renforcement de la capacité des grands groupes et des autres parties prenantes à participer activement et efficacement aux processus de suivi et d'examen des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063;
- d) Coopération renforcée entre les grands groupes et les autres parties prenantes, et entre eux et d'autres acteurs, notamment les décideurs, les praticiens et experts nationaux, sous-régionaux et régionaux, et les organismes des Nations Unies ;
- e) Renforcement du mécanisme de coordination régionale au profit des grands groupes et des autres parties prenantes, en vue d'une collaboration plus efficace avec les organisations régionales et les autres parties prenantes.

V. Produits attendus

- 13. L'atelier devrait déboucher sur les produits suivants, qui seront largement diffusés :
- a) Déclaration conjointe des grands groupes et des autres parties prenantes, à distribuer à la réunion du Forum régional africain pour le développement durable de 2017 ;
- b) Communiqué des grands groupes et des autres parties prenantes sur l'atelier et la réunion du Forum régional africain de 2017;
 - c) Compte rendu analytique de l'atelier.

VI. Documents clefs

- 14. Les documents prévus pour l'atelier sont les suivants :
 - a) La présente note conceptuelle ;
- b) La note conceptuelle, l'ordre du jour et le programme de travail de la réunion du Forum régional africain pour le développement durable de 2017;
- c) Rapport régional sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 ;
- d) Documents d'information sur les sous-thèmes de la réunion du Forum régional africain pour le développement durable de 2017 :
 - i) Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes en Afrique ;
 - ii) Éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire en Afrique ;

- iii) Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bienêtre de tous ;
- iv) Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles ;
- v) Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation;
- vi) Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

VII. Participation

15. Prendront part à l'atelier des représentants des grands groupes et des autres parties prenantes, comme indiqué dans l'introduction ci-dessus.

VIII. Langues de travail

16. La réunion se tiendra en anglais et en français avec interprétation simultanée dans les deux langues.

IX. Lieu et date

17. L'atelier se tiendra le 17 mai 2017 au Centre de conférences des Nations unies à Addis-Abeba.

X. Personnes à contacter

18. Les questions concernant l'organisation du Forum régional africain pour le développement durable doivent être adressées aux personnes ci-après :

Nassim Oulmane

Chef de la Section de l'économie verte et des ressources naturelles

Division des initiatives spéciales

Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba

Adresse électronique : oulmane@un.org

Charles Akol

Spécialiste des questions d'environnement

Section de l'économie verte et des ressources naturelles

Division des initiatives spéciales

Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba

Adresse électronique : akol@un.org

Edo Mahendra Économiste associé Section de l'économie verte et des ressources naturelles Division des initiatives spéciales Commission économique pour l'Afrique Addis-Abeba

Adresse électronique : mahendra@un.org